

Ivry sur Seine, le 27 septembre 2022

### Nous avons signé le protocole LPR pour vous !

**Après les 291 promotions en juin 2022, c'est 500 promotions supplémentaires pour 2022 pour les ATRF**

Avec les résultats de la Liste d'Aptitude (LA) exceptionnelle pour accéder au corps des Techniciens de Recherche et Formation (catégorie B), ce sont 500 collègues Adjoint Technique de Recherche et Formation (catégorie C) qui sont promus et verront leurs missions et compétences enfin reconnues.

Ce repyramidage n'est qu'une première étape puisque, jusqu'en 2026, c'est 500 promotions par an qui vont être proposées dans le cadre de la LPR, soit, au total 2500 requalifications.

Ces requalifications exceptionnelles sont considérées comme du recrutement (équivalent au concours) et vont avoir des conséquences positives pour l'ensemble des ATRF :

- Une augmentation mécanique des possibilités de promotions pour la « LA classique » qui profitera aux ATRF hors Recherche
- Une concurrence moins importante pour les postulant·es à la « LA classique »

